

jour a été signalée par la visite inattendue du grand-duc régnant, le prince Frédéric de Bade, qui est arrivé à l'ouverture de la séance. A son entrée dans la salle, les 1200 voix ont entonné l'hymne patriotique: *Heil unserm Fürsten* (Salut à notre prince)! Après le chant de ce chœur, le président du congrès salua son Altesse, et la remercia de l'autorisation qu'elle avait donnée de tenir le congrès dans ses Etats et de sa présence au milieu de l'assemblée. Le grand-duc répondit à cet accueil dans les termes les plus bienveillants, en donnant l'assurance qu'il partagerait de toute son âme les nobles inspirations des assistants, et en les félicitant, au nom de leur chère et commune patrie, de leur dévouement au bien public. Cette allocution produisit dans la salle un véritable enthousiasme, et ce ne fut qu'après une émotion prolongée que le calme se rétablit dans l'assemblée et lui permit de reprendre ses travaux, auxquels Son Altesse voulut assister pendant une partie de la séance, avant de se retirer.

Nous ne pouvons rapporter ici toutes les discussions qui ont rempli les différentes séances du congrès; d'ailleurs elles ne seraient pas toutes également comprises par nos lecteurs, parce que quelques-unes se rapportent à des questions qui préoccupent beaucoup nos voisins, mais qui sont sans intérêt pour nous; nous indiquerons seulement quelques-unes des plus importantes.

Le premier jour, après une allocution du professeur Hoffman, de Hambourg, portée à la présidence du congrès par le choix de ses collègues, M. Scholz, directeur de l'Ecole normale de Breslau (Prusse), a pris la parole pour expliquer l'origine et l'objet du congrès des instituteurs. Dans un discours applaudi avec transport, ce vieillard, qui, par son grand âge, et plus encore par l'autorité de la science, est regardé comme le Nestor des hommes d'école d'Allemagne, a signalé le bien qu'a produit le congrès, et le bien plus grand encore qu'il peut produire aujourd'hui qu'il a triomphé de l'indifférence publique, comme l'attestent le nombre imposant de ses membres et la réception à la fois cordiale et solennelle qui leur est faite.

Parmi les discussions du second jour, nous devons en signaler une, sur les moyens de faire éclore dans les écoles l'amour de la patrie allemande, où se sont un peu trop fait jour des idées empreintes du germanisme; et une autre discussion beaucoup plus importante, sur la question de la préférence à donner dans les écoles au développement de l'intelligence sur la culture de la mémoire. Les différents membres qui ont pris la parole dans ce débat se sont accordés à soutenir l'opinion qu'une bonne méthode doit maintenir l'équilibre dans toutes les facultés et que, sans négliger la mémoire, dont la culture est utile au succès de toutes les études, il importe avant tout d'exercer l'enfance à la réflexion et de former son jugement.

L. Lüben, directeur de l'Ecole normale de Brême, a exposé des vues très-dignes d'attention sur l'utilité de l'enseignement des sciences naturelles dans les établissements destinés à former des instituteurs et sur le caractère que doit y avoir cet enseignement. Cet habile directeur, l'un des écrivains qui fait le plus autorité dans les questions pédagogiques en Allemagne, veut que les sciences naturelles soient l'objet d'une grande faveur dans les écoles normales. Il a dissenté avec habileté le choix des matières et la méthode de l'enseignement, et il a terminé en montrant combien cette première initiation fournirait plus tard de ressources pour étendre et continuer les mêmes études. Après un débat très-animé, l'assemblée a donné son adhésion aux idées exprimées par M. Lüben.

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter le discours prononcé par le docteur Richard Lange sur l'organisation intérieure des écoles. Mais ce discours, rempli de vues éminemment pratiques, ne pourrait se prêter à une courte analyse. L'inspiration de l'orateur était du reste si abondante, et son langage, tout entier emprunté à la vie de l'école, si entraînant, qu'il a enlevé les suffrages de l'auditoire et que personne n'a voulu prendre la parole après lui.

Nous devons féliciter le congrès des instituteurs du bon esprit dont il s'est montré animé. Ce n'est pas que quelques opinions exagérées ne s'y soient fait jour; mais la bon sens de l'assemblée en a fait justice, après une discussion qui n'a que mieux établi ce qu'il y a de faux ou d'exagéré au fond de ces doctrines. Les idées, au contraire, qui ont obtenu la sanction du congrès montrent que les instituteurs allemands ont le sentiment des vrais besoins de l'éducation et des principes sur lesquels elle doit reposer. Un seul fait suffira pour en donner la preuve.

M. Paldamus, de Francfort, avait pris la parole le troisième jour sur cette question: "Les écoles doivent-elles ressortir de l'Etat ou des communes?" Il avait soutenu les quatre points suivants. 1o le vrai développement de l'éducation générale n'est possible qu'en dehors de l'éducation de l'Etat; 2o le fondement des écoles doit être dans la famille et dans la commune, dans la direction et la surveillance des citoyens; 3o toute école doit être purgée des éléments bureaucratiques; 4o l'Etat ne doit être admis qu'à exercer une haute surveillance, dans de larges limites, et à fournir un concours financier, en cas d'insuffisance des fonds communaux.

Ces opinions ont soulevé dans le congrès de longues et vives contestations. Beaucoup d'orateurs ont déclaré que, si les communes étaient abandonnées à elles-mêmes, l'instruction du peuple ne tarderait pas à déchoir d'une manière regrettable. Presque tous ceux qui ont pris la parole se sont accordés à accuser l'ignorance, l'insouciance, l'avarice et l'inertie des municipalités. Enfin M. Paldamus, accablé sous la désapprobation de l'assemblée, a retiré lui-même ses quatre propositions. — *Journal de l'Instruction Publique de Paris.*

— Nous sommes heureux d'apprendre que l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne continue d'être en progrès. Elle marche d'un pas assuré vers la réalisation complète de son programme.

Elle compte 13 élèves. Jusqu'ici les circonstances ne lui avaient pas permis de donner autre chose que le cours d'agriculture proprement dit, de botanique, de physique et de chimie agricole. Elle vient d'ajouter à son enseignement l'étude du droit rural et de l'art vétérinaire.

Deux nouveaux professeurs, étrangers à l'établissement, ont bien voulu consacrer quelques heures de loisir à l'enseignement de ces deux branches d'instruction, qui complètent une éducation agricole un peu soignée. L'étude du droit rural renferme en effet beaucoup de questions d'un usage presque journalier dans la vie du cultivateur. Sans parler de l'acte concernant les abus préjudiciables à l'agriculture et celui qui règle notre organisation agricole, l'acte municipal et l'acte seigneurial, en tant qu'ils touchent à l'agriculture et à l'administration des biens ruraux, aux chemins, ponts et autres travaux publics, contiennent un grand nombre de dispositions qu'un cultivateur instruit sur tout le reste, rougirait d'ignorer.

La zootechnie ou l'art vétérinaire a pour objet l'étude de tout ce qui concerne le bétail d'une ferme, traitement, maladies, caractères principaux de chaque race, moyens de les améliorer, etc. Voilà autant de sujets qui demandent à être traités par un homme de l'art préparé à cet enseignement par des études toutes spéciales.

M. le Notaire Et. DeGuisé, de Ste. Anne, a bien voulu se charger du cours de droit rural, et M. le Docteur Téta, de la Rivière-Quelle, a pris le cours de l'art vétérinaire. Ce que l'Ecole n'a pu obtenir jusqu'à présent, faute de moyens, elle vient de l'obtenir par le dévouement de ces deux messieurs au progrès de l'enseignement agricole, et par leur désintéressement, puisqu'ils veulent bien faire ces cours gratuitement.

Une autre bonne nouvelle encore à annoncer aux amis de l'Ecole, c'est une réduction considérable dans le prix de la pension des élèves. Au lieu de \$8.75 qu'ils payaient l'année dernière, ils ne donnent plus maintenant que \$5.75 par mois; ce qui fait \$63.25 pour l'année scolaire qui est de 11 mois. Les extras sont payés à part, ainsi que les soins en maladie. Les élèves pensionnent tous dans la même maison, à deux pas de l'école, avec leur professeur, M. Schmoult. (1) Ainsi les parents doivent être parfaitement rassurés quant à la surveillance. Le règlement ne permet aucune sortie, même dans les heures de récréation, sans une permission formelle du directeur.

Rien n'est changé à l'article 51e qui exige \$24 pour l'enseignement, les livres, le lit complet excepté les draps, seriettes, et autres articles de toilette. Une légère modification vient d'être faite à l'article 54e du Prospectus. Les vacances d'été, au lieu d'être du 1er au 31 d'août, s'ouvriront le 22 juin pour se terminer le 9 juillet. La deuxième moitié de juillet et tout le mois d'août offrent des travaux auxquels il est très-important d'initier les élèves d'une école d'agriculture, comme les sarclages et les binages, qui bien souvent sont forcément retardés jusqu'à cette saison, la coupe du foin et des grains et tous les soins à donner pour leur conservation. Ainsi l'année scolaire sera de 11 mois, partagés en deux semestres égaux.

Nous avons aussi appris avec plaisir que le cours de physique et de chimie agricole de l'Ecole aura, à l'avenir, ses principales expériences dans le laboratoire du Collège, et qu'en cela, le professeur de l'Ecole sera assisté du professeur de physique du Collège, le Révd. M. Achille Vallée.

L'article 44e du prospectus de l'Ecole va enfin recevoir un bon commencement d'exécution. Un atelier pour apprendre aux élèves, qui ont du goût pour la mécanique agricole, à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus usuels qu'un cultivateur aime à faire de ses propres mains, vient de s'ouvrir. Un chef ouvrier est mis à la disposition des élèves pour les heures qu'ils peuvent donner à ce genre d'occupations. C'est un nouveau progrès pour l'Ecole. — *Gazette des Campagnes.*

— Trop peu de jours se sont écoulés entre la mort de feu Mr. le Dr. Frémont et celle de son fils. Héritier des belles qualités de son père, ce jeune homme avait surtout reçu de lui le goût des choses sérieuses et promettait à la science l'appui d'une intelligente activité. A peine parvenu à sa dix-huitième année, à cet âge où si peu de personnes ont encore su se rendre utiles, il a laissé un précieux souvenir de ses recherches et de son application. Tous les instants que lui a laissés la souffrance, il les a consacrés à s'instruire. Tout l'urgent, que tant d'autres emploient à l'acquisition d'objets futiles, il l'a employé, avec un désintéressement qui ne s'est pas démenti, à l'achat de collections d'utilité scientifique. D'ailleurs il était parvenu à réunir près de 500 médailles ou pièces extrêmement précieuses. Un très-grand nombre date des empereurs romains et deux portent l'effigie de Philippe de Macédoine et d'Alexandre-le-Grand et remontent, par conséquent, à une antiquité de plus de deux mille ans.

Madame Frémont a voulu offrir cette collection au Séminaire de Québec, où son cher fils a puisé le goût des fortes études et à l'Université Laval, où M. le Dr. Frémont a, pendant plusieurs années, occupé un poste éminent. Nous sommes vraiment heureux de voir le musée numismatique de cette institution s'enrichir par ce généreux don. Mais, en parcourant ces archives métalliques ou l'histoire ira puiser des renseignements si exacts, nous n'oublions point le nom du jeune C. P. Frémont qui aura fourni à notre légitime curiosité de si nombreux et de si précieux aliments. — *Journal de Québec.*

(1) M. Schmoult est un ancien élève de l'école normale Jacques-Cartier.